



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 1^{er} mars 2018

Le mot du syndicat

Suite à la suspension d'une salariée du laboratoire, nous avons rencontré l'entreprise pour qu'on nous expose les faits. Nous leur avons posé plusieurs questions pour comprendre la situation et pour faire notre enquête. **Surprise !! L'entreprise fait de la rétention d'information, parce que les dénonciations ont été faites par un ou des salarié-es.**

Nous tenons à dénoncer sérieusement la décision de l'entreprise de ne pas partager toute l'information avec le syndicat, afin que nous puissions faire notre enquête adéquatement et de façon indépendante. Soyez assuré que nous ne resterons pas les bras croisés et que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour représenter nos membres.

Nous voulons questionner le ou les salarié-es concerné-es pour comprendre les motifs qui ont mené à cette situation et nous permettre de finaliser l'enquête. Nous voulons comprendre la situation. Aucune mesure ne sera entreprise contre vous, tout sera traité dans la confidentialité. Nous espérons que nous pourrons ensemble dénouer l'impasse dans laquelle nous nous trouvons.

Nous aimerions que les personnes qui se reconnaissent entrent en contact avec le président au 2219 ou au 450 370-2795.

L'entreprise qui nous parle de transparence et d'honnêteté...

Les bottines ne suivent pas toujours les babines...

Syndicalement,
L'exécutif du syndicat

Président : 2219
Chef délégué : 2218
SST : 2230
Bureau : 7823